

Compte-rendu du Conseil d'école
Mardi 10 novembre 2015

1) Résultats des élections :

Le taux de participation cette année s'élève à 45%. Les élus par classe (titulaire/remplaçant)

PS/MS : Mme Duvert Soudar/ Mr Ribeiro

GS/CP : Mme Lorand/ Mr Ferreira

CE1/CE2 : Mme Sureau/ Mme Aballea

CM1/CM2 : Mme Verhaeghe-Favard/ Mme Labat

2) Organisation de la cantine :

Suite au sondage proposé par la mairie de Laroin, une grande majorité de parents approuvait la mise en place d'un deuxième service afin de réduire le volume sonore et la mise aux normes légales en termes d'espace par élève. Les maternelles déjeunent en premier en 35 minutes à peu près, les grands de primaire nécessitant plus de temps (40 minutes). Cette nouvelle organisation a permis la création d'un emploi supplémentaire à temps partiel. Ainsi Kévin et Cathy s'occupent des petits de 12h00 à 12h35, puis Laure et Aline organisent le repas des primaires à partir de 12h40. Ce nouveau fonctionnement a été bien accueilli par les élèves.

3) Charte de la laïcité :

Lors de la réunion des directeurs d'écoles au mois de septembre, Monsieur l'Inspecteur a demandé à ce que la Charte de la Laïcité proposée par le ministère de l'Education Nationale soit signée par les élèves et leurs parents. Cette année, la Charte fera l'objet d'une leçon d'éducation civique en classe de primaire, puis elle sera annexée aux documents d'inscription pour tout nouvel élève à fin de signature par les parents.

4) Voyage scolaire :

La classe découverte est prévue cette année au centre des PEP de Socoa du mercredi 15 juin au vendredi 17 juin 2016. Les classes de GS/CP, CE et CM participeront à ces trois jours au bord de la mer. Les élèves de PS/MS se joindront aux grands pour la journée du mercredi. Les activités prévues ne sont pas encore entièrement définies et feront l'objet d'une communication ultérieure. Le coût de ce séjour s'élève à 205 euros par enfant. L'APE propose une aide de 40 euros, la Mairie 20 euros et l'école 5 euros par enfant. Il restera à la charge des familles 140 euros. Comme tous les ans, cette somme pourra être échelonnée sur plusieurs versements. De plus amples informations

vous parviendront courant janvier. Un délégué parent fait remarquer que l'année dernière le coût du voyage s'élevait à 150 euros pour 4 jours. En fait, l'école avait obtenu une subvention exceptionnelle de l'ASCL qui avait pris en charge la facture de 1500 euros du bus.

Le coût élevé des classes découvertes a été débattu. Une grande majorité de parents est favorable au maintien des séjours tous les ans. Il a été proposé que seuls les élèves de primaire partent afin de concentrer les moyens financiers, ce qui permettrait des voyages plus loin ou plus longs. Cette question sera abordée lors d'une réunion de l'APE.

5) Projets 2015/2016 :

Les élèves de primaire se déplaceront à Gargas, le jeudi 26 novembre visiter des grottes préhistoriques. Auparavant, ils ont participé à une rencontre de rugby au stade de la Croix du prince. Le cross des collèges a été annulé pour cause de travaux. Les enfants de maternelle participeront à une rencontre sportive « le Printemps des Maternelles » ainsi qu'à Enfants Danseurs. Les élèves de CM débiteront un projet théâtre au cours de l'année.

6) Site Alienor et ENT (espace numérique de travail)

La Mairie de Laroin s'est engagée dans le projet académique Aliénor. Il s'agit d'une dotation informatique permettant aux élèves d'accéder à leur espace de travail sur internet. Pour l'instant, seuls les élèves de CM ont obtenu leurs codes d'accès. Une formation des enseignantes est prévue en février. Dans la continuité de ce projet, la Mairie a financé l'achat de deux tableaux blancs pour une valeur de mille euros pour les classes de CP et de CE.

7) Entrée en sixième :

Une réunion a eu lieu à l'école avec Monsieur le Principal du collège de Jurançon et Monsieur le Maire, afin de présenter l'établissement aux futurs sixièmes. Malheureusement, seules quatre familles étaient présentes alors que 18 élèves iront au collège à la rentrée.